

/!\ ATTENTION /!

Les inscriptions seront effectives à partir du Mardi 1er septembre 2026.

Toutes inscriptions avant cette date ne sera pas prise en compte.

Seulement les inscriptions avec une fiche de réservation remplie
et signée seront validées.

Merci de votre compréhension.

L'équipe d'animation

Communauté de communes



École multisports à Aigre

7-10 ans (enfant né entre 2016-2019)

du 06 oct. 2026 au 15 juin 2027

ACCUEIL DE LOISIRS à AIGRE

Pôle Jeunesse

2b Rue du Renclos

16140 AIGRE

05.45.66.32.73 / 07.71.35.15.51

centreloisirsaigre@coeurdecharente.fr



SPORTS	DATES	HORAIRES	LIEUX
Tir à l'arc	06/10 13/10	16h45 - 18h15	Gymnase
JUDO	03/11 - 10/11 17/11 - 24/11 01/12 - 08/12	16h45 - 18h15	Dojo
FETE des Ecoles Multisports	15/12	16h45 - 18h15	Gymnase
HANDBALL	05/01 - 12/01 19/01 - 26/01 02/02 - 09/02	16h45 - 18h15	Gymnase
TENNIS DE TABLE et BADMINTON	02/03 - 09/03 16/03 - 23/03 30/03 - 06/04	16h45 - 18h15	Gymnase
FOOTBALL	27/04 - 04/05 11/05	16h45 - 18h15	Stade
TENNIS	18/05 - 25/05 01/06 - 08/06	16h45 - 18h30	Cours de tennis
PISCINE	15/06	16h45 - 18h30	Piscine à Mansle-les-Fontaines
FETE DE FIN DE SAISON	22/06	16h45 - 18h30	Gymnase

L'École multisports s'adresse aux enfants qui souhaitent découvrir plusieurs sports, améliorer leur motricité, se faire de nouveaux amis et s'amuser tout en apprenant. Les interventions des éducateurs sportifs permettront alors la découverte et l'initiation des disciplines proposées, suivant une démarche ludique et progressive.

Conditions :

- ♦ L'école multisports est ouverte aux enfants de 7 à 10 ans.
- ♦ L'inscription et la participation des enfants à tous les cycles de découverte.
- ♦ Nombre de places limitées à 16 enfants.
- ♦ Le matériel spécifique à chaque activité est fourni.
- ♦ Les intervenants sportifs sont qualifiés suivant la réglementation du sport.
- ♦ **Les parents s'engagent à emmener et récupérer leurs enfants aux heures prévues.**
- ♦ Fournir un certificat de non contre-indication à la pratique des activités sportives proposées dans le cadre de l'école multisports.
- ♦ En cas d'accident, les parents sont immédiatement prévenus par téléphone et par l'intervenant..
- ♦ La coordination de l'école multisports est assurée par Tony Menanteau.
- ♦ **Une tenue de sport adaptée à l'activité (casquettes, chaussures fermées et propres...) sous peine de ne pas y participer.**
- ♦ **Prévoir un goûter et une bouteille d'eau.**

Tarifs :

40€ par an et par enfant.

Le règlement s'effectue à réception de la facture par le Trésor Public :

Centre des finances publiques - 5 Bd des Grands Rocs, 16700 Ruffec

Bulletin d'inscription

ÉCOLE :

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Âge :

Adresse :
.....

Nom du parent : Prénom :

Date de naissance :

N° tél des parents : Fixe :

Portable :

Adresse mail parents :@

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur (NOM/PRÉNOM) :
.....

Agissant en qualité de père, mère, responsable légal(e), certifie avoir pris connaissance des conditions de participation jointes et inscris mon enfant à l'École multisports 2026-2027 organisée par l'accueil de loisirs d'Aigre.

☐ J'autorise un professionnel de santé à pratiquer tous soins ou toutes interventions chirurgicales nécessaires à l'état de santé de mon enfant.

Les parents doivent être présents 15 minutes avant la fin du cours (18h).

Signature :

TRANSPORT :

Cette année le transport de l'école à l'EMS par les animateurs ne sera pas automatique. Nous nous réservons la possibilité de ne pas effectuer le transport si le nombre d'inscriptions d'enfants par école est insuffisant.

Bulletin d'inscription

ÉCOLE :

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Âge :

Adresse :
.....

Nom du parent : Prénom :

Date de naissance :

N° tél des parents : Fixe :

Portable :

Adresse mail parents :@

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur (NOM/PRÉNOM) :
.....

Agissant en qualité de père, mère, responsable légal(e), certifie avoir pris connaissance des conditions de participation jointes et inscris mon enfant à l'École multisports 2026-2027 organisée par l'accueil de loisirs d'Aigre.

☐ J'autorise un professionnel de santé à pratiquer tous soins ou toutes interventions chirurgicales nécessaires à l'état de santé de mon enfant.

Les parents doivent être présents 15 minutes avant la fin du cours (18h).

Signature :

TRANSPORT :

Cette année le transport de l'école à l'EMS par les animateurs ne sera pas automatique. Nous nous réservons la possibilité de ne pas effectuer le transport si le nombre d'inscriptions d'enfants par école est insuffisant.